



CLAUDINE



...Je suis encore écrivain public...

Depuis quand agissez vous dans les Centres ?

Je suis arrivée sur Rosny en 2002, puis très vite en septembre 2003 j'adhérais au Centre Socioculturel du Pré Gentil, progressivement je me suis impliquée bénévolement dans la vie du Centre. Et tout naturellement j'ai proposée ma candidature et j'ai été élue à la dernière élection.

Que vous a apporté, le fait d'être élue au CA de l'AGG ?

J'ai participé aux différents CA de l'Association puis plus tard j'ai fait partie du Bureau de l'AGG. Cela m'a apporté beaucoup sur le plan personnel, et j'ai construit des relations durables avec certains adhérents et salariés.

Qu'avez-vous apporté au Centre Socioculturel du Pré Gentil ?

Très longtemps bénévole, je suis encore écrivain public au Pré Gentil, je donne régulièrement des coups de main dans les différentes activités et je me déplace sur les autres Centres car je trouve la démarche des projets transversaux très importante. Humblement je donne de mon temps et les Centres me le rendent bien...

Pourquoi arrêtez-vous ?

Il faut laisser la place aux jeunes, mais je resterais impliquée et disponible pour d'autres projets...

Que diriez-vous aux nouveaux candidats ?

Il faut prendre d'abord du plaisir, remplir le mieux possible sa mission et construire ensemble avec l'équipe de professionnels des projets pour les habitants des quartiers...

Quels sont vos nouveaux projets ?

Du temps libéré que je vais très vite utiliser pour lire et peut être écrire sur les conditions des personnes âgées dans la Cité et plus particulièrement dans les maisons de retraite... Car je trouve leurs conditions aujourd'hui très laborieuses.

Claudine DUBRULLE

Rosnéenne

Membre du Conseil d'Administration de l'AGG sortante

édito

Chères adhérentes et chers adhérents,

Eh bien nous y voilà, après 4 ans, les deux tiers des membres de notre Conseil d'Administration vont nous quitter, certains se représentent mais des nouveaux souhaitent nous rejoindre... Comme le souhaitait notre Président, M. Jean-Claude ROME, nous espérons avoir un maximum de candidatures pour vivre une vraie élection digne de ce nom.

Quelques rappels importants pour les éventuels candidats :

Il faut être majeur et à jour de sa cotisation 2008-2009.

Déposer sa demande écrite avant le 6 novembre 19h, dans un des Centres, ce qui pourrait s'apparenter à une profession de foi !

Pour les Associations, le Président doit autoriser par écrit un représentant en son sein pour se porter candidat.

Accepter d'être pris en photo pour faciliter la communication auprès des autres adhérents. En effet, nous renouvelons 2 collèges (celui des Adhérents et des Associations). C'est-à-dire un représentant titulaire et son suppléant pour chaque collège seront élus dans les 3 Centres, soit 12 personnes.

Mais en quoi s'engage un candidat :

Chaque élu siège au Conseil d'Administration de l'AGG et participe au Comité Directeur de son Centre Socioculturel de rattachement.

Il devra assurer, veiller et suivre la gestion du Centre. Chaque élu titulaire disposera d'une voix et contribuera aux décisions en matière administrative, financière, de ressources humaines et d'évolution du Projet Social.

Alors, je vous invite tous à venir rencontrer les équipes des Centres pour échanger et poser vos candidatures...

Dans l'attente de ce moment important pour la vie de notre Association, je vous dis à bientôt, cordialement.

Renaud BONAMI

Directeur du Centre Socioculturel du Pré Gentil



les informations du mois

Election des Comités directeurs des 3 Centres

Jeudi 13 de 9h à 18h30

Chaque adhérent à jour de sa cotisation est invité à venir voter pour son collège de rattachement. Il doit impérativement voter dans le Centre où il a réglé sa cotisation.

Pour les mineurs, le représentant légal doit voter à sa place.

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer vous pouvez nous envoyer votre vote en glissant l'enveloppe du vote dans une autre enveloppe et signer au dos en précisant votre nom, prénom et numéro d'adhérent. Il vous suffit toutefois de nous le signaler pour que nous vous envoyions les bulletins.

Pour le collège Association, seul les Présidents d'Associations adhérentes peuvent voter.

Enfin, tout bulletin raturé, surchargé sera considéré comme nul.

Alors bon vote...

TRANSIT 2009

Projection du film Transit 2008 et lancement de l'appel à projet 2009

Vendredi 28 à 19h

Ouvert à tous...

Au Centre Socioculturel des Marnaudes

la Boissière

Les accueils jeux du RAM



les Marnaudes

Sortie de l'accueil de loisirs



le Pré Gentil

Animation de rue à Casanova

